

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE CENTRALE DE NANTES
Séance du 6 juillet 2023
Délibération n° 2023-32

Suite à la convocation en date du 26 juin 2023, le Conseil d'Administration de l'Ecole Centrale de Nantes, sous la présidence de Monsieur CREUZET Gérard, a examiné la délibération ci-dessous.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 93-1143 du 29 septembre 1993 portant création de l'Ecole Centrale de Nantes ;

Vu les statuts de l'Ecole Centrale de Nantes approuvés par arrêté ministériel du 18 mai 1994 publié au Journal Officiel du 4 juin 1994 ;

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération n° 2021-43, le Conseil d'Administration a approuvé un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) qui a été actualisé lors du budget rectificatif n° 1 de l'année 2022.

Il est proposé au Conseil d'administration une nouvelle actualisation de ce PPI.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration approuve l'actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement qui figure dans le tableau ci-dessous :

CA du 06/07/23	Délibération 2022-29 - Dernière version du PPI		Actualisation du PPI - CA du 06/07/23			Ecart Dernière délibération	
	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Date début des travaux(post-études)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie
PPI modifié							
CPER 2021/2027 - RÉNOVATION BÂTIMENT B	5 250 000 €	2 000 000 €	5 250 000 €	2 750 000 €	01/09/2024	0 €	750 000 €
PPI ECN 2022-2027 - BATIMENT D	1 560 000 €	600 000 €	0 €	0 €		-1 560 000 €	-600 000 €
PPI ECN 2022-2027 - BATIMENT NO	1 150 000 €	345 000 €	1 150 000 €	345 000 €	01/02/2025	0 €	0 €
PPI ECN 2022-2027 - Rénovation toiture bâtiment L	1 300 000 €	500 000 €	1 300 000 €	500 000 €	01/01/2025	0 €	0 €
PPI ECN 2022-2027 - PLAN CAMPUS 2030	498 750 €	498 750 €	498 750 €	498 750 €	01/05/2022	0 €	0 €
PPI ECN 2022-2027 - Halle expérimentale bâtiment S	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	01/12/2024	0 €	0 €
PPI ECN 2022-2027 - Mise en accessibilité du campus	105 000 €	105 000 €	105 000 €	105 000 €	01/06/2022	0 €	0 €
PPI ECN 2022-2027 - Refection du réseau de chauffage interne et réseau eau de ville	1 056 000 €	400 000 €	1 510 000 €	719 480 €	01/05/2022	454 000 €	319 480 €
PPI ECN 2022-2027 - Reprise du réseau eau de ville	300 000 €	300 000 €	0 €	0 €		-300 000 €	-300 000 €
TOTAL	11 719 750 €	5 248 750 €	10 313 750 €	5 418 230 €		-1 406 000 €	169 480 €
PPI ECN 2022-2027 Création du FABLAB			900 000 €	300 000 €	01/07/2023	900 000 €	300 000 €
TOTAL	11 719 750 €	5 248 750 €	11 213 750 €	5 718 230 €		-506 000 €	469 480 €

Délibération n° 2023-32

Nombre de membres présents ou de représentés : 26

Approbation à l'unanimité

Le Président du Conseil d'Administration
de l'École Centrale de Nantes



Gérard CREUZET

Elle a été transmise au recteur de l'Académie de Nantes, chancelier des universités, le 19 juillet 2023.

La présente délibération a été publiée le 19 juillet 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.